

Fraternité





# Formation au dépôt dans HAL

2025-2026

Cellule d'appui HAL Normandie Université





# hal@normandie-univ.fr

pour nous contacter





# Programme de la formation

### > De l'Open access à la Science ouverte

#### > En France, l'archive ouverte HAL

Qu'est-ce que HAL ?

HAL et les réseaux sociaux académiques
Le portail HAL Normandie Université

### > Utiliser HAL, pas à pas

Quels documents déposer ?
Connaître ses droits
Créer son compte et paramétrer son profil
Créer son IdHAL
Déposer un document

### > Valoriser ses dépôts

Créer son CV Les collections





# De l'Open access...

« L'open access (ou aussi « libre accès », ou encore « accès ouvert ») à la littérature scientifique est un mode de diffusion des articles de recherche sous forme numérique, gratuite, immédiate et dans le respect du droit d'auteur. »

Science ouverte France, <a href="http://openaccess.couperin.org/category/open-access/">http://openaccess.couperin.org/category/open-access/</a>





### ... à la Science ouverte

« La science ouverte est la diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et – autant que possible – aux données, aux codes sources et aux méthodes de la recherche. »,

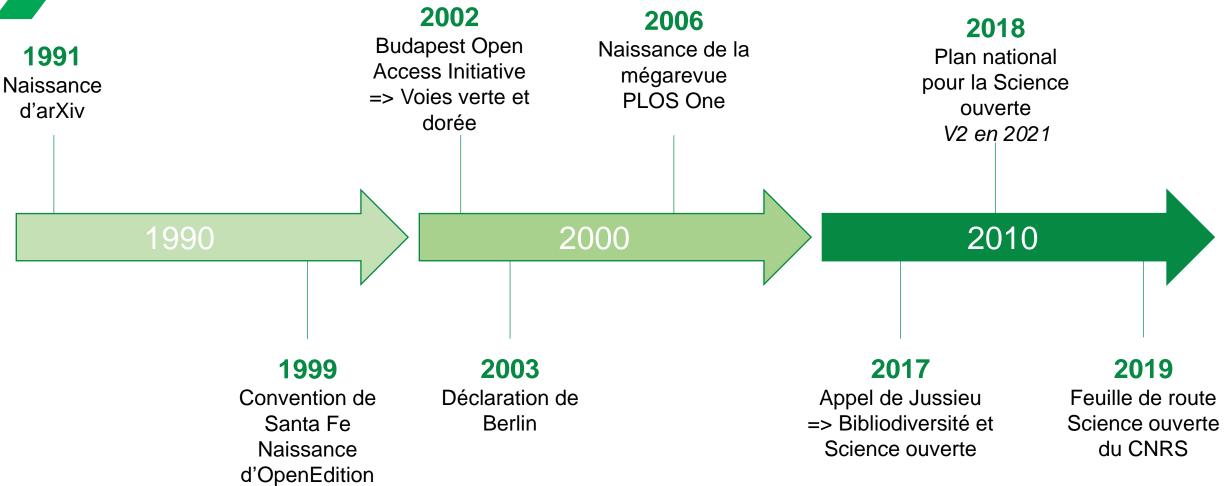
Comité pour la science ouverte – site web Ouvrir la Science.

« L'Open science ou Science ouverte est une nouvelle approche transversale de l'accès au travail scientifique, des visées et du partage des résultats de la science mais aussi une nouvelle façon de FAIR(E) de la science, en ouvrant les processus, les codes et les méthodes. », DIST-CNRS.

Ouvrir la science, <a href="https://www.ouvrirlascience.fr/accueil/">https://www.ouvrirlascience.fr/accueil/</a> Science ouverte France, <a href="http://openaccess.couperin.org/category/open-access">http://openaccess.couperin.org/category/open-access</a>



# Aux origines du mouvement

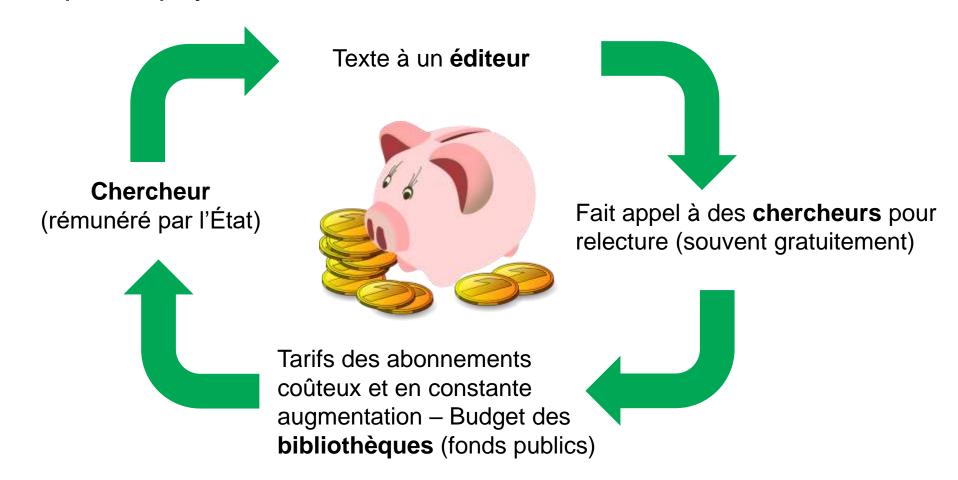


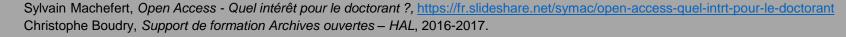
Science ouverte France, http://openaccess.couperin.org/category/open-access/





# Crise de l'édition scientifique classique le modèle public-payeur







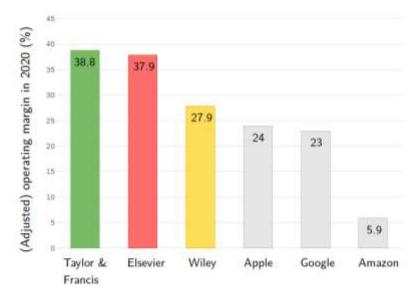


# Pourquoi l'Open access?

- Plusieurs grands éditeurs se sont développés et ont aujourd'hui le monopole sur ce marché
- Avec les contrats d'édition, les éditeurs ont la « main mise » sur la communication scientifique avec la cession d'une partie des droits d'auteur
- L'évaluation des chercheurs est basée sur les revues prestigieuses avec fort un *Impact factor*, ces derniers sont donc grandement incités à publier dans ces revues pour être recrutés ou évoluer dans leur carrière
- Le tarif des abonnements augmente continuellement chaque année

#### **Conséquences:**

- 7,5 milliards de chiffre d'affaire pour les 6 plus grands éditeurs soit 38 % du CA mondial dans le domaine de l'édition scientifique.
- Sur la période 2011-2015, les taux de croissance ont été en moyenne
   De 2,8 %
- « Volonté » de mettre en place une évaluation des chercheurs et de la recherche dépendante des éditeurs et de la « valeur » des revues.



BRCP, *Against Parasite Publishers: Making Journals Free*, 2022 [disponible en ligne : <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.7212922">https://doi.org/10.5281/zenodo.7212922</a>, page consultée le 14/10/2024], *Privés de savoir ? #DATAGUEULE 63*, octobre 2016 [disponible en ligne : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=WnxqoP-c0ZE">https://www.youtube.com/watch?v=WnxqoP-c0ZE</a>, page consultée le 14/10/2024]. Résultats financiers 2015 de l'édition scientifique, EPRIST, mars 2016, <a href="https://www.ouvrirlascience.fr/analyse-des-resultats-financiers-de-ledition-scientifique/">https://www.ouvrirlascience.fr/analyse-des-resultats-financiers-de-ledition-scientifique/</a>, [ page consultée le 04/01/2021).





# Pourquoi l'Open access?

Du côté des établissements publics, on note plutôt une stagnation voire une baisse du budget des bibliothèques qui se chargent en grande partie des abonnements :

- En 2014, en France : budget abonnements = 105 millions d'euros
- En Normandie, en 2020, le budget était de : 220 000 € (Le Havre), 600 000 € (Rouen), 700 000 € (Caen) et 212 000 € (INSA) = 1,7 millions d'euros
- Désabonnements : 2018 en France (Springer : Lorraine, Nantes), Allemagne (Elsevier)
- L'évolution du numérique a également changé les pratiques :
  - Diffusion plus rapide avec Internet
  - Baisse des coûts d'édition
  - Mise en forme des texte par les chercheurs (envoi des feuilles de style éditeur)
- L'accès aux publications scientifiques est fermé ou réservé → les recherches financées sur fonds publics ne sont pas accessibles à tous.



# Les deux voies de l'open access

La voie dorée (Gold Open Access): permet la diffusion des résultats de la recherche par la publication d'articles dans les revues en libre accès (avec ou sans APC).

La voie verte (*Green Open Access*): les chercheurs (ou une tierce personne mandatée) déposent leurs articles (prépublications et post-publications) dans les archives ouvertes (auto-archivage).





### La voie dorée

- Directory of Open Access Journals (DOAJ): répertoire des revues : + de 19 000 revues en open access
- <u>Directory of Open Access Books</u> (DOAB): répertoire d'ouvrages: + de 70 000 ouvrages revus par les pairs

### Plusieurs modèles se sont développés

#### **Voie Diamant**

(financements institutionnels, freemium)









#### Modèle auteur-payeur

(APC = Articles processing charges = frais de publication)









#### Modèle hybride

(APC + abonnements)



















### En France, l'archive ouverte nationale : HAL

- Lancée en 2001
- Maintenue et développée par l'UAR Centre pour la communication scientifique directe (CCSD)
- Plus de 4 millions de dépôts en septembre 2025 :
  - 2,5 millions de références
  - 1,5 millions avec le texte intégral

Plus de **5000** archives ouvertes dans le monde\*

#### **Archives thématiques:**







#### Archive européenne :







# En France, la voie verte favorisée par la loi



# La loi pour une République numérique du 8 octobre 2016

Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales.

La version mise à disposition en application du premier alinéa ne peut faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial.

[...] Les dispositions du présent article sont d'ordre public et toute clause contraire à celles-ci est réputée non écrite.

À consulter : Ouvrir la science, *Guide d'application de la loi pour une République numérique – art. 30*, [disponible en ligne : https://www.ouvrirlascience.fr/guide-application-loi-republique-numerique-article-30-ecrits-scientifiques-version-courte/, page consultée le 12/09/2023].





# Et l'open access par les pouvoirs publics



### Plan national pour la science ouverte V1 en 2018 – V2 en 2021

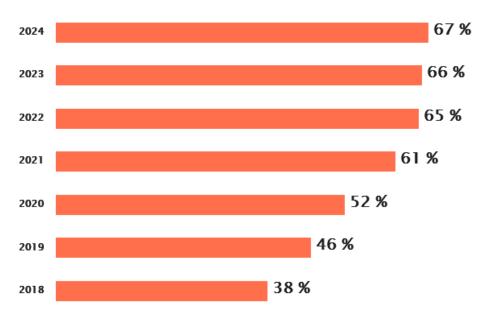
- > Pilier 1 : Généraliser l'accès ouvert aux publications
  - Généraliser l'obligation de publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par appel à projets sur fonds publics.
  - Soutien du modèle d'édition en voie diamant
  - Favoriser le multilinguisme / faciliter les traductions des publications en français
  - La loi de programmation de la recherche fixe l'objectif de 100 % de publications en accès ouvert en 2030.





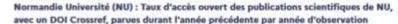
### Un indicateur pour suivre la progression de l'open access en France Le Baromètre pour la science ouverte (BSO)

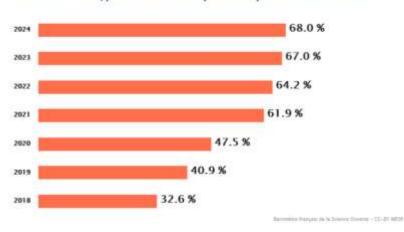
### Taux d'accès ouvert des publications scientifiques françaises, avec un DOI Crossref, parues durant l'année précédente par année d'observation



Baromètre français de la Science Ouverte - CC-BY MESR

#### Le BSO en Normandie





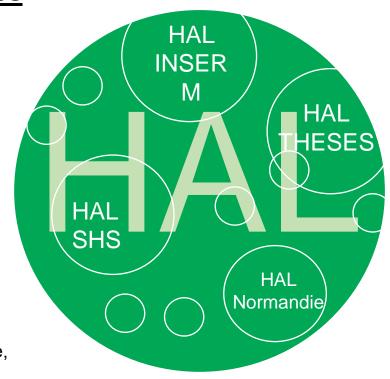




### 2. L'archive ouverte HAL



- Plateforme de dépôt et de diffusion d'écrits scientifiques en <u>libre accès</u>
- Plateforme unique pour toutes les disciplines, mais avec des points d'entrée spécifiques (ex. : HAL-SHS / HAL Normandie Université)
- Plus qu'un simple espace de dépôt :
  - Ressources bibliographiques/documentaires : plus de 4 millions de documents référencés et
     1,4 million en texte intégral
  - Archivage pérenne
  - CV
  - Alimentation de son Orcid à partir des dépôts HAL
  - Créations d'alertes
  - Export
  - Création de collections pour valoriser la production d'un laboratoire, d'une équipe, d'un colloque, d'une revue, d'un projet ANR, etc.









## Pourquoi déposer ?

### Élargir la visibilité de vos travaux scientifiques

- Très bon référencement dans les moteurs de recherches
- Présenter des écrits non publiés
- 2,2 millions de téléchargements sur HAL Normandie en 2023

#### Améliorer vos taux de citations

- Gargouri Y, Hajjem C, Larivière V, Gingras Y, Carr L, Brody T, et al. (2010) Self-Selected or Mandated, Open Access Increases Citation Impact for Higher Quality Research. PLoS ONE 5(10): e13636. <a href="https://doi.org/10.1371/journal.pone.0013636">https://doi.org/10.1371/journal.pone.0013636</a>
- <u>Etude comparative de l'Université de Liège</u>: 1 article disponible dans une archive ouverte est 2 fois plus cité

#### Protéger vos publications

 Datation certifiée et paternité du dépôt / protection liée au droit d'auteur / HAL est une des sources pour les logiciels anti-plagiat

#### Garantir la pérennité de vos dépôts

 URL pérennes / archivage au CINES / non garanti sur des sites personnels ou d'éditeurs

#### Gain de temps pour les saisies multiples

 CV personnel / CV laboratoire / rapports d'activité annuel / rapport CRAC-RIBAC / HCERES

#### Bénéficier de services complémentaires

 Export de listes de publications / statistiques / alimentation d'un site web dynamique / CV HAL / flux RSS

Pour participer au mouvement en faveur

#### de la Science ouverte

 Et ainsi garantir un accès libre et gratuit à la recherche dans le monde





# Les obligations de dépôt

#### Projets européens : le programme cadre Horizon Europe



La Commission européenne soutient et développe la science à travers son programme cadre Horizon Europe.

Les publications et les données de la recherche des projets financés doivent être ouvertes et déposées dans des entrepôts de référence. Articles et ouvrages (publications longues) sont concernés avec pour objectif une non cession des droits des auteurs (licence ouverte) et une diffusion en libre accès sans embargo. Les APC des revues hybrides ne sont plus éligibles dans les appels.

Une plateforme de publication – <u>Open Research Europe</u> – a été mise en place pour les publications des projets financés. Science ouverte : qu'est-ce qui change avec Horizon Europe ?

#### **Projets ANR**



Obligation de diffuser sans entrave les publications (articles et ouvrages) et les données de la recherche issues des recherches financées (à partir dès les appels 2019).

En s'appuyant sur la stratégie de non-cession des droits, les publications (a minima les versions acceptées pour publication) doivent être déposées avec la licence CC-BY ou équivalente dans HAL dès la publication. L'ANR est engagée avec quinze autres organismes financeurs en Europe dans le cadre de cOAlition S.

À consulter : Science ouverte et l'ANR : politique en faveur du libre accès

#### **CNRS**: agents et UMR



Les publications scientifiques, produites par le travail des chercheurs et des chercheuses du CNRS, et financées en majorité sur des fonds publics, doivent être à 100 % accessibles et ré-utilisables à l'échelle de temps de la feuille de route.

La partie « publications » du CRAC/RIBAC (Compte rendu annuel d'activité) des chercheurs CNRS est alimentée par les dépôts HAL en texte intégral à partir de 2020.

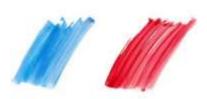
Feuille de route – Plateforme de test HAL-CRAC





### Les obligations de dépôt

#### Au-delà de ses obligations, le contexte en France



Le Plan national pour la science ouverte a pour objectif de généraliser l'accès ouvert aux publications à travers les appels à projets sur fonds publics. L'ANR l'applique pour le moment mais les autres agences et financeurs publics vont le développer prochainement (les appels régionaux par exemple).

Les établissements et organismes en France déclinent progressivement leur propre plan, allant de l'incitation à l'obligation.

La loi de programmation de la recherche fixe l'objectif de 100 % de publications en accès ouvert en 2030.

Le Hcérès tient compte des pratiques de diffusion en libre accès dans ses campagnes d'évaluation. Il propose, depuis fin 2022, un outil pour exporter la partie productions scientifiques de ses rapports avec les dépôts HAL: <a href="https://appui-evaluation.hceres.fr/hal">https://appui-evaluation.hceres.fr/hal</a>

#### **En Normandie**



Normandie Université encourage les chercheurs normands à déposer leurs publications en texte intégral, dans le <u>portail HAL Normandie</u> <u>Université</u>, dès lors que cela est possible dans le cadre de la loi pour une République numérique. Dans le cas contraire, vous pouvez insérer une simple référence bibliographique.

Normandie Université a signé en 2018 au nom des établissements membres de la ComUE l'Appel de Jussieu. En 2019, un Vice-Président Documentation, édition et Science ouverte a été élu afin de poursuivre les réflexions et de mener des actions pour le développement de la Science ouverte en Normandie.





## Focus sur la stratégie de non-cession des droits

La stratégie de non-cession des droits est portée par la cOAlition S, un regroupement de 28 organisations de financement de la recherche qui sont à l'initiative du Plan S. L'objectif est une diffusion en ligne **sans embargo**.

#### **Fonctionnement:**

- Inscrire une licence CC-BY à son manuscrit sur la version soumise jusqu'à la version validée par les pairs
- Le mentionner lors des échanges avec l'éditeur
- Déposer sa dernière version auteur au plus tard au moment de la publication

Cette stratégie permet d'être en conformité avec l'ANR qui le demande pour les projets lauréats à partir du Plan d'action 2022 et la Commission européenne pour les projets de recherche financés par Horizon Europe.

Pour ces projets, vous pouvez ajouter avec la licence : (CC)



« Cette recherche a été financée, en tout ou partie, par l'Agence nationale de la recherche (ANR) au titre du projet ANR-nn-XXXX-nnnn. À des fins de libre accès, une licence CC-BY a été appliquée par les auteurs au présent document et le sera à toute version ultérieure jusqu'au manuscrit auteur accepté pour publication résultant de cette soumission. »

#### > Guide d'application





### Pour aller plus loin : accompagnement des projets financés

Un nouveau module formation est proposé en 2024-2025 :

Atelier Projets de recherche financés – Comment respecter les obligations science ouverte ?

https://science-ouverte.normandie-univ.fr/blog/event/atelier-projets-finances/





# HAL vs les réseaux sociaux académiques ?

- Leur atout, la fonction sociale :
  - Visibilité
  - Réseau
  - Collaboration
  - Veille



#### Mais attention :

- Ce ne sont pas des archives ouvertes!
- CGU assez floues
- Sociétés privées : pas de garantie sur la pérennité, la qualité et la gratuité des services ainsi que l'usage futur des données déposées
- Aucune vérification, texte / métadonnées / juridique



Déposez vos publications dans HAL et faire un lien avec vos réseaux sociaux





## Le portail HAL Normandie Université



- Choix des établissements de la ComUE de l'archive ouverte HAL
- Projet initié dès 2015, en lien avec la <u>charte de signature des publications</u>
- Lancé officiellement en novembre 2017
- Une cellule d'appui pour administrer le portail et réaliser de l'accompagnement au dépôt, composée de 17 personnes inter-établissements
- En septembre 2025 : plus de 44 000 documents en texte intégral et 87 000 références bibliographiques
- Une vue « locale » de HAL : vitrine de la production scientifique normande
- Un portail avec sa propre identité : charte graphique, actualités, formations, tutoriels, etc.





# Le portail HAL Normandie Université



#### Nos tutoriels :

https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/section/tutoriels



#### Notre chaîne Canal U :

https://www.canal-u.tv/chaines/normuniv/tutoriels-hal-normandie-universite



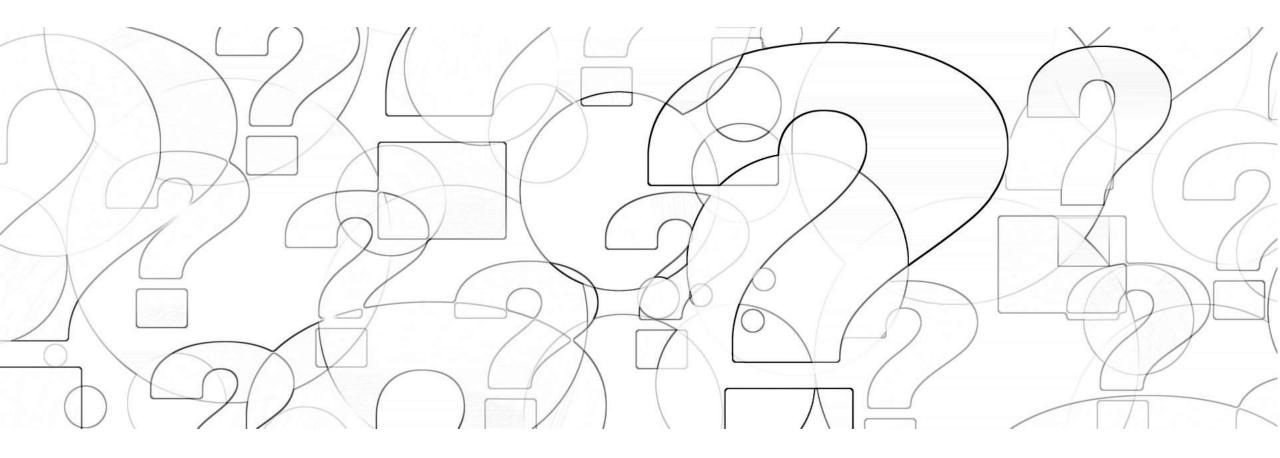
#### Site web science ouverte en Normandie :

https://science-ouverte.normandie-univ.fr/





# Temps d'échange







### 3. Utilisation de HAL

### > Quels documents déposer ?

Vous pouvez déposer dans HAL de nombreux documents de niveau recherche :

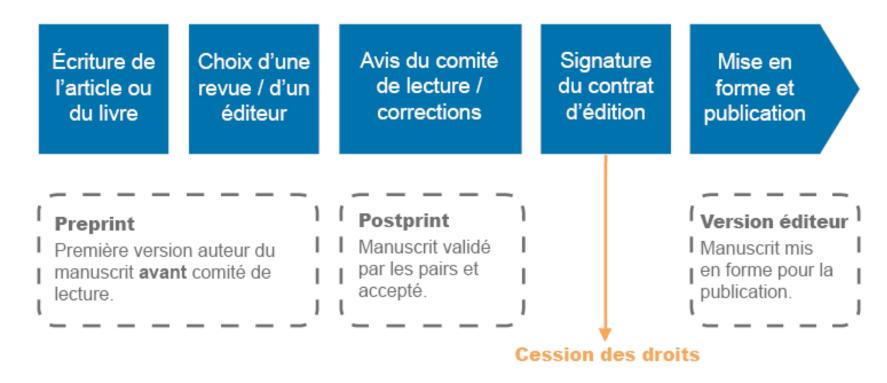
- des publications (articles, communications avec ou sans actes, comptes rendus, data paper, chapitres d'ouvrages, ouvrages);
- des documents non publiés (prépublications, documents de travail, comptes rendus, rapports, billets de blog, posters, etc.);
- des travaux universitaires (thèses, HDR, cours);
- des médias/données de la recherche (images, cartes, sons, vidéos, logiciels).





### 3. Utilisation de HAL

### > Les versions du document



Source: CEA / http://www.openaccessweek.univ-evry.fr / BU Rennes 2.





### 3. Utilisation de HAL

### > Vérifier vos droits au dépôt

#### Version éditeur :

- document sous licence ouverte (Creative commons par exemple)
- sous condition des frais de publication
- accord spécifique de l'éditeur

### Version auteur relue par les pairs (postprint) :

 Loi pour une République numérique : embargo de 6 ou 12 mois à paramétrer dans le dépôt – accord formel des co-auteurs à anticiper

Dans tous les cas, vous pouvez consulter le site Open policy finder.





### Les licences Creative Commons

Creative Commons est une organisation à but non lucratif qui a pour dessein de faciliter la diffusion et le partage des œuvres tout en accompagnant les nouvelles pratiques de création à l'ère numérique.

Les licences Creative Commons sont fondées sur le droit d'auteur. Alors que le régime du droit d'auteur classique incite à garder l'exclusivité sur la totalité de vos droits (« tous droits réservés »), ces licences vous encouragent à n'en conserver qu'une partie (« certains droits réservés »).

Dans quels cas les utiliser?



Si la publication que vous déposez est déjà en libre accès sous licence creative commons :

appliquer la même licence dans HAL (version auteur ou PDF éditeur).



Si vous déposez un document qui n'a jamais été publié (rapport, preprint, communication par

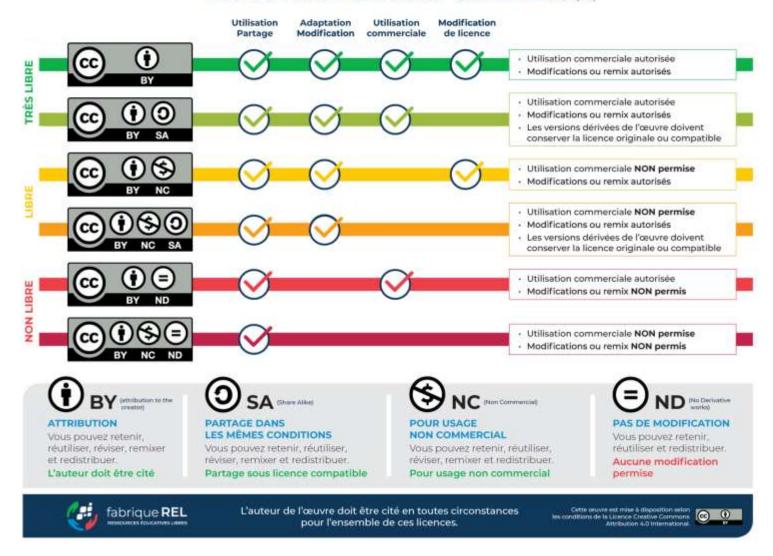


Dans le cadre la stratégie de non-cession des droits (ANR-Europe)



### Les licences Creative Commons

#### Les licences Creative Commons (cc)



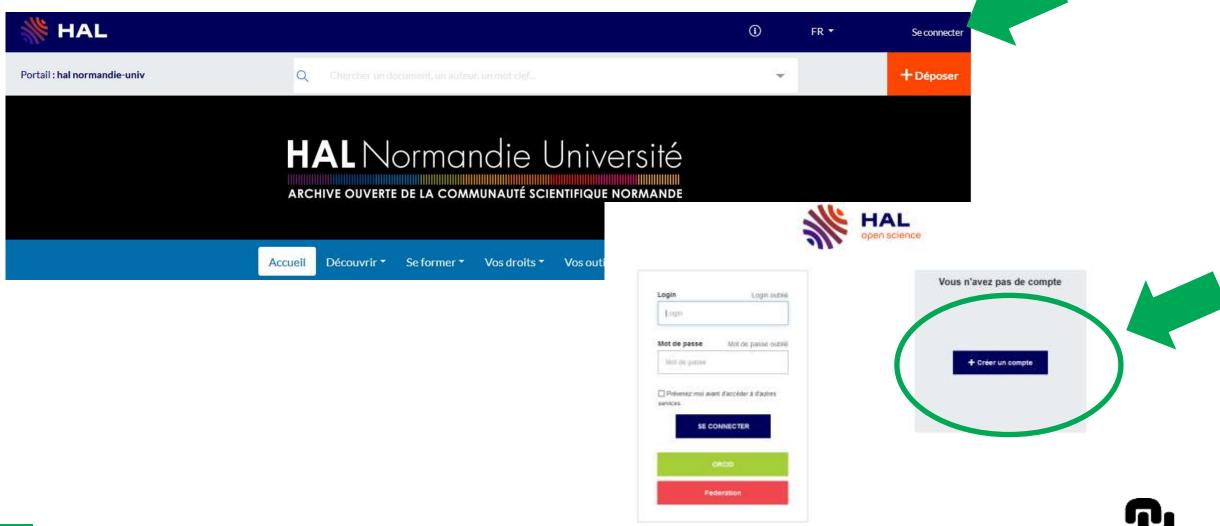




#### **Conseils et informations:**

- Le compte HAL est commun avec celui de la plateforme Sciencesconf qui permet de gérer ou s'inscrire à des événements scientifiques. Même sans avoir déjà utilisé HAL, vous avez peut-être déjà un compte.
- Si vous avez changé d'établissement, mettez à jour votre profil (adresse mail notamment) plutôt que de créer un nouveau compte.
- > Si vous utilisez votre adresse mail professionnelle, vous pourrez vous connecter par la suite avec vos identifiants Renater (ceux de votre boîte mail institutionnelle/ENT).







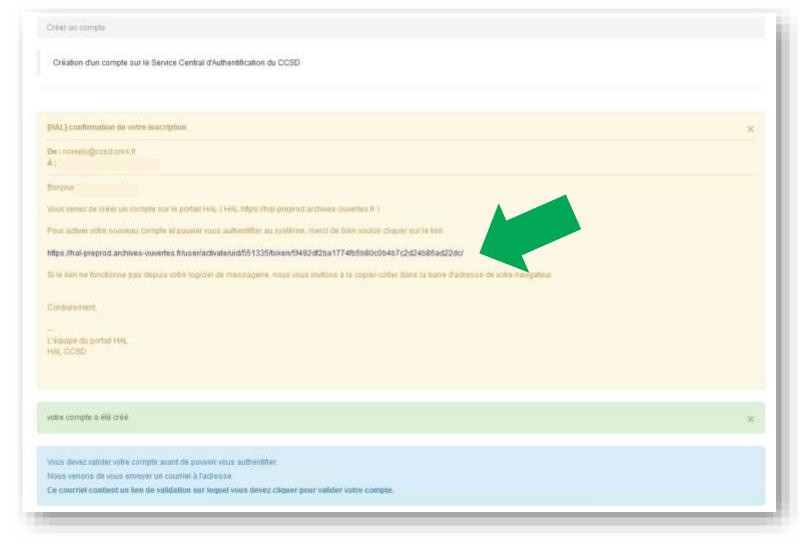








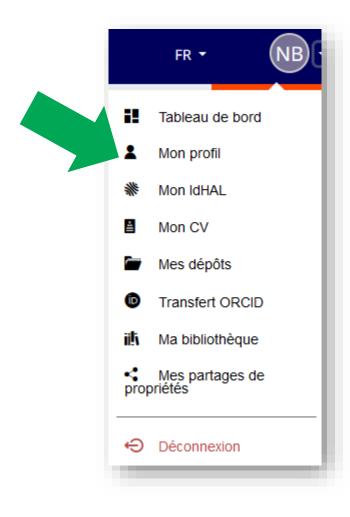








# Paramétrer le profil



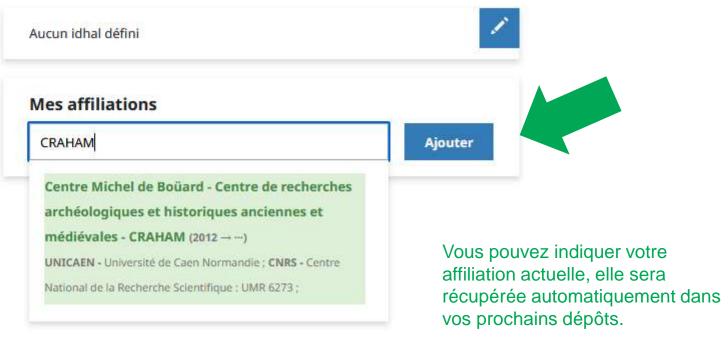




## Paramétrer le profil

### Mes informations



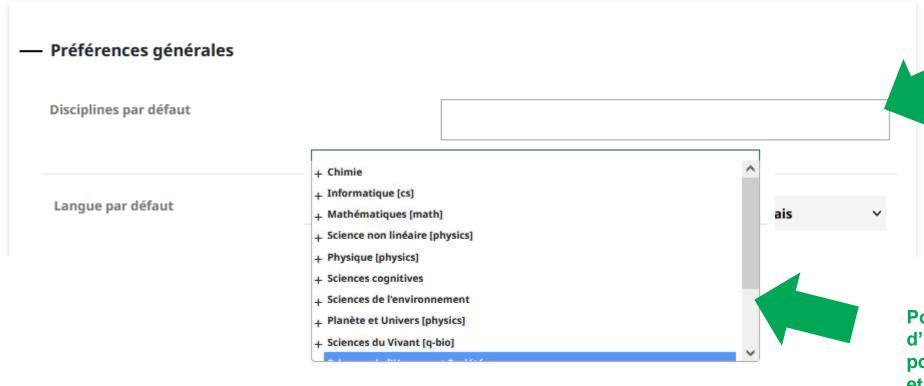


Le code couleur est important, en vert s'affiche la structure validée et actuelle de l'unité.



## Paramétrer le profil

### Mes préférences



Vous pouvez sélectionner une discipline par défaut, elle sera également répercuter sur vos prochains dépôts.

Pour les disciplines, il s'agit d'une liste fermée. Vous pouvez en choisir plusieurs et adapter dans vos dépôts.



### Paramétrer le profil

### Préférences de dépôt

M'ajouter comme auteur automatiquement dans chaque nouveau dépôt

Affilier les auteurs automatiquement dans chaque nouveau dépôt

Non

Oui

Utiliser par défaut ma discipline dans un nouveau dépôt

Non

Oui

Plusieurs options vous sont proposées pour gagner du temps sur vos dépôts.

Pour l'affiliation automatique des coauteurs, il s'agit de propositions faites par HAL, elles sont donc à vérifier.

Les affiliations sont importantes car elles alimentent les collections HAL des unités, établissements, etc.

### - Préférences mail

Recevoir un mail de confirmation pour chaque dépôt

Non
Oui

Recevoir un mail lorsque je suis identifié comme co-auteur

Non
Oui

Vous pouvez également personnaliser vos notifications par mail.





### POURQUOI?

- C'est un fédérateur d'identités : regrouper les formes auteur et vos publications
- Pour créer et maîtriser son identité numérique chercheur
- Pour résoudre les problèmes d'homonymie, de saisie, de fautes de frappe, de changement de nom et faciliter la recherche dans HAL
- Pour maîtriser les publications affiliées à son nom (cela permet de limiter la création d'autres formes auteur
- Améliorer la visibilité de ses publications dans HAL et créer un CV avec une URL pérenne







### Pré-requis:

Avoir un compte HAL

Rendez-vous dans votre tableau de bord, puis cliquer sur « Configurer mon IdHAL » :

Configurez votre IdHAL en regroupant les différentes formes auteurs associées à vos publications dans HAL

Configurer mon IdHal





Configurez vot	re IdHAL et associe	vos identifiants auteurs, cela permet d'identifier vos		×	
publications.					
* Champs requis	Attention cet	identifiant ne neurra plus être modifié par la suite			
IGHAL -	Attention, cet identifiant ne pourra plus être modifié par la suite				
	absent-user				
Autres	Alignez votre IdHAL avec vos autres identifiants chercheurs				
identifiants chercheu <mark>r</mark>	Arxiv -	ex: azeaze_q_2, check : https://arxiv.org/help/a	+ Ajouter		
Sites internet et	Ajoutez vos lien	s vers les réseaux sociaux			
liens sociaux	Twitter •	ex: @johndoe	+ Ajouter		

### Étape 1 :

Choisissez votre IdHAL. II ne pourra pas être modifié par la suite.

Il est utilisé pour construire l'url de votre CV, tous les caractères ne sont pas utilisables (espace, +, ., etc.)

Vous pouvez indiquer vos identifiants chercheurs: IdRef, arXiv, email, etc.)

Vous pouvez indiquer vos réseaux sociaux ou site web.





## Mes identifiants



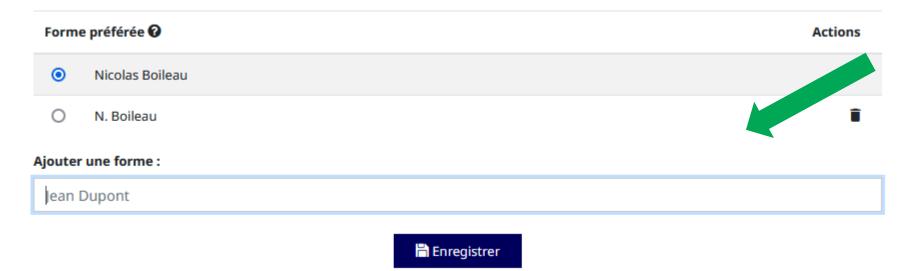
### Étape 2 :

Connecter votre compte ORCID.

Pour cela, il faut vous connecter à ORCID et accepter de lier vos comptes.







### Étape 2 :

Ajouter vos formes auteurs. Il s'agit des formes qui ont été saisies pour vos dépôts. En plus de prénom nom, rechercher les formes « initial prénom + point » ou « initiale prénom ». Ex. N. Boileau ; N Boileau

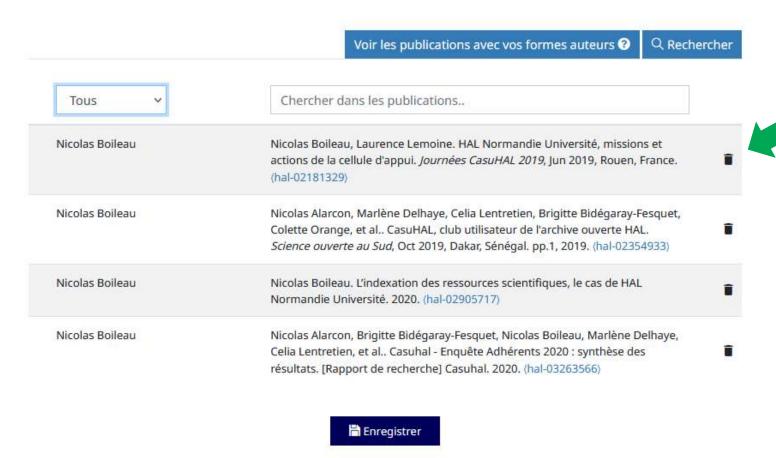
Il est possible de saisir des formes qui pourraient être utilisées.

Choisissez ensuite une forme par défaut qui s'affichera en premier dans le formulaire de dépôt.









### Étape 3 :

Vos publications.

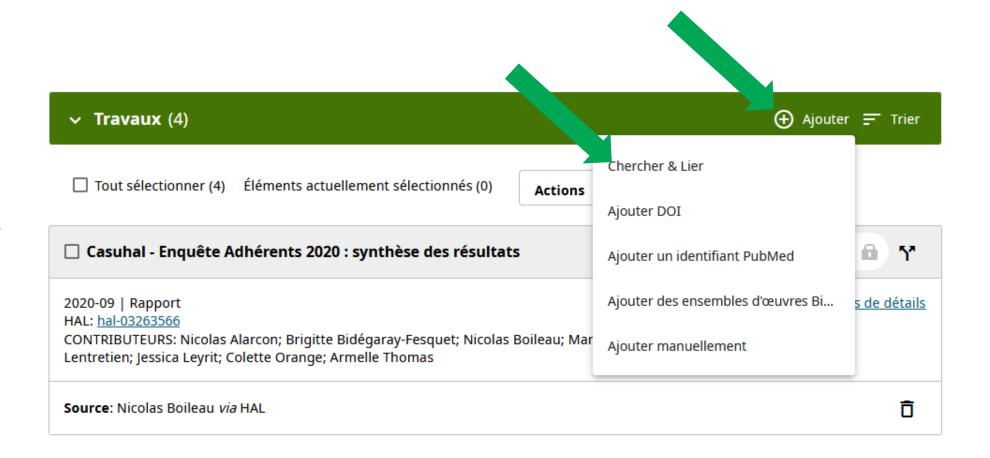
Vérifier les publications de votre IdHAL. Vous pouvez supprimer des dépôts d'homonymes par exemple.

Pour les compléter, vous pouvez chercher vos publications avec vos formes auteur. Si elles sont dans HAL mais que vous ne les trouvez pas, vous pouvez également faire une recherche.

Voir aussi: <a href="https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/">https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/</a>

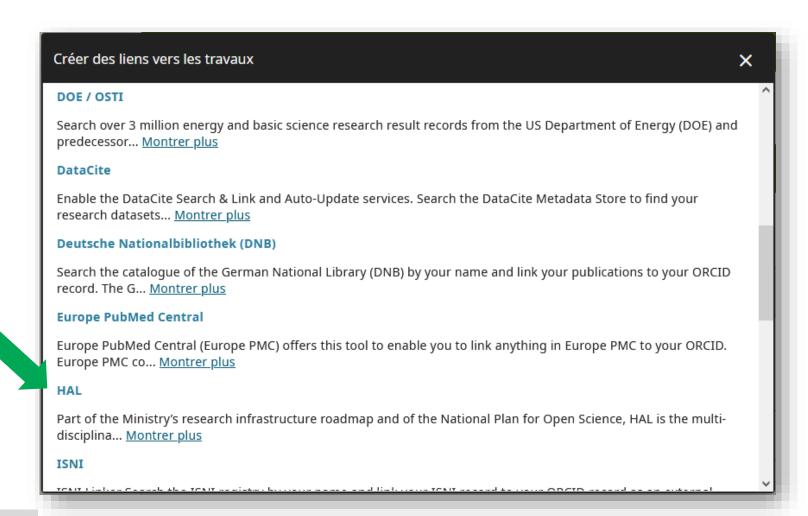


- Connectez vous à ORCID.
- Dans la rubrique
   « Travaux », cliquer sur
   : Ajouter des travaux >
   Rechercher et créer le lien > choisissez HAL.
- Sélectionnez enfin les publications à ajouter à ORCID.





 Dans la liste de ressources, choisissez « HAL ».



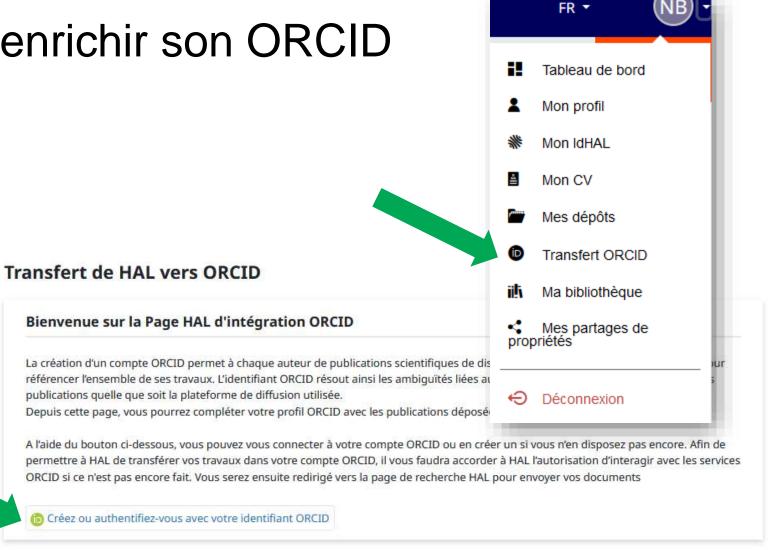


Dans la liste des publications (correspondant à vos prénom nom) sur HAL, cliquez sur « Envoyer vers ORCID ».



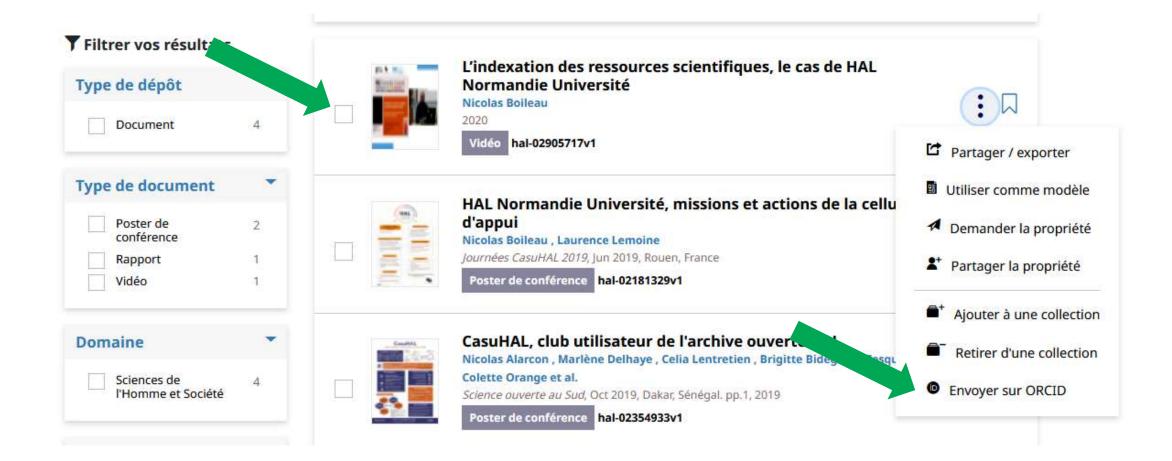


 Depuis votre espace utilisateur, vous pouvez également envoyer vos publications vers votre profil ORCID.



Voir aussi: <a href="https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/">https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/</a>









### **Conditions:**

- Avoir un compte HAL
- Vérifier les droits de dépôt en open access de votre article (politique de l'éditeur, version du fichier, embargo)
- Accord des co-auteurs
- Pour la pérennité des accès, tous les dépôts sont définitifs
- Cependant, vous pouvez ajouter une **nouvelle version** du document sur la même notice. Elle s'affichera en premier lors de la consultation d'un dépôt.

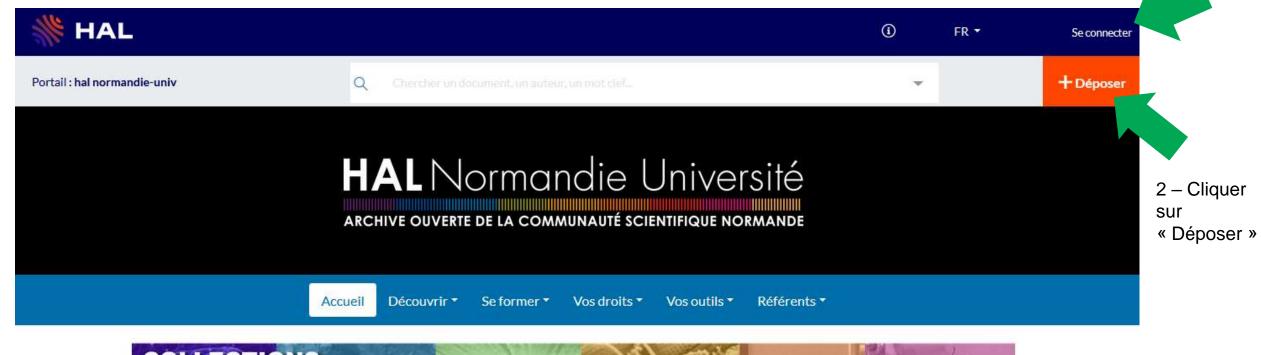
### **Bonnes pratiques:**

- Conserver la version corrigée de votre manuscrit sans mise en forme par l'éditeur (postprint)
- Le champs « Visibilité » (embargo) vous permet de déposer dès que possible en paramétrant la date de mise en ligne



1 – Se connecter

Se rendre sur le portail HAL Normandie Université : <a href="https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr">https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr</a>





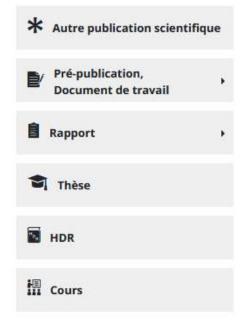


Déposez sur HAL

× Quitter

Choisir le type de document qui correspond à votre publication. L'icône '>' indique que des sous-types de documents sont disponibles et peuvent être sélectionnés (I)













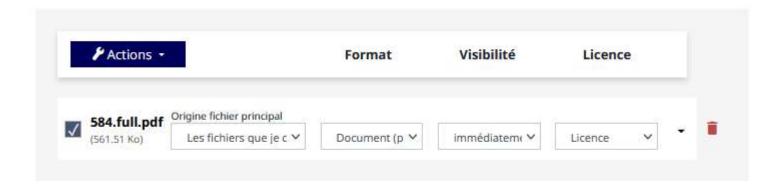
> Dépôt du fichier : glisser-déposer ou téléchargement







- > Une fois le fichier chargé, vous avez un encart avec des options à paramétrer :
- › Origine du fichier : auteur ou éditeur
- > Format : le document ou une pièce annexe
- > Visibilité : paramétrage de l'embargo
- > Licence : attribution ou répercussion d'une licence existante sur le document







> HAL récupère automatiquement des métadonnées (titre, langue, volume, auteurs, etc.) avec le fichier déposé et/ou un identifiant (DOI, arXiv, Pubmed, PPN > Sudoc, etc.)







> HAL récupère les auteurs avec le fichier ou le DOI. N'hésitez pas à les vérifier. Vous pouvez également en ajouter, les modifier, les ordonner.



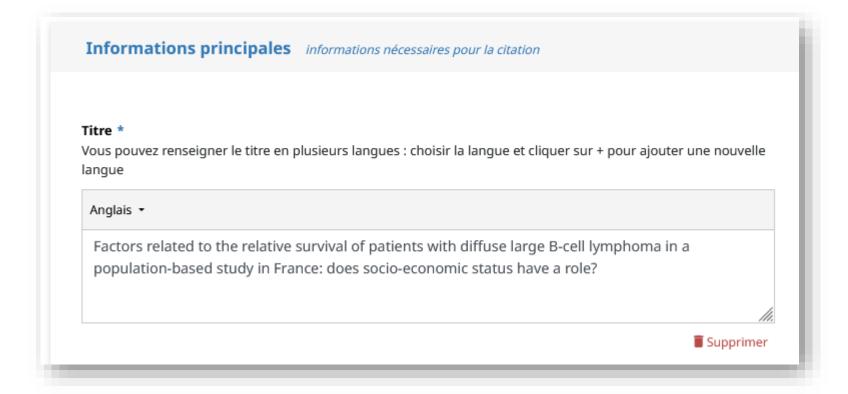
> HAL propose d'affilier les auteurs à partir des dépôts déjà dans sa base de données. Il fait un rapprochement en fonction de l'IdHAL et de la date de publication. Cependant, il s'agit de propositions à vérifier. Cettte étape est importante car elle permet l'alimentation des collections.







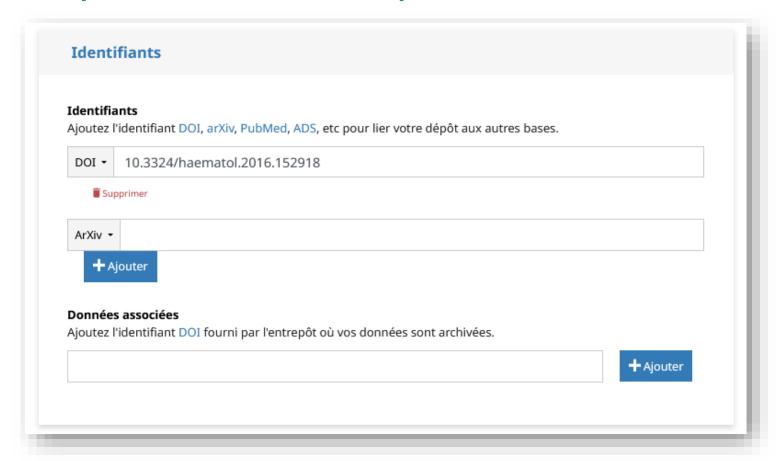
 L'encart « Informations principales » réunit les métadonnées nécessaires à la citation : Titre, sous-titre, domaine, date, volume, numéro, pagination mais aussi mots-clés, résumés. Pour chaque item, il est possible de renseigner en plusieurs langues.







> Vous pouvez saisir différents identifiants. Si des données sont associées à votre publication et qu'elles ont un DOI, vous pouvez le saisir.







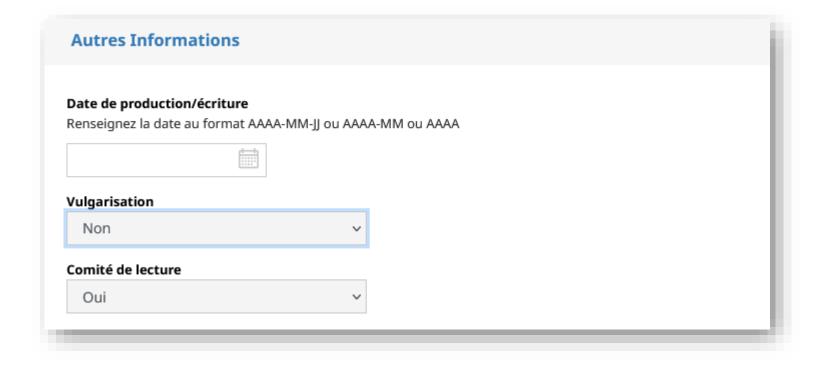
La rubrique Financements permet d'indiquer si la publication est réalisée dans le cadre d'un projet ANR ou européen. Les différents projets sont présents dans le référentiel, il vous suffit de saisir le début de l'acronyme et vous aurez les propositions correspondantes.

Projet(s) ANR				
Veuillez saisir le code décision (ANR-19-ASMA-0007), l'acronyme du projet ou le titre du projet. Vous pouvez				
indiquer plusieurs projets ANR.				
Projet(s) Européen(s)				
Indiquez le ou les projets Européens liés à ce travail				
Financement				
Origine du financement lié à ce travail				
	///.			
	+ Ajouter			





> Des métadonnées complémentaires peuvent être précisées : notamment l'Audience, , s'il s'agit d'un publication de vulgarisation, une référence interne, etc.







Avant la validation du dépôt, vous pouvez vérifier la citation et corriger si nécessaire.

Validation, Je vérifie mes informations et j'accepte les conditions



### Je vérifie les informations de la citation

### Article dans une revue

Sandra Le Guyader-Peyrou, Sébastien Orazio, Olivier Dejardin, Marc Maynadié, Xavier Troussard, et al.. Factors related to the relative survival of patients with diffuse large B-cell lymphoma in a population-based study in France: does socio-economic status have a role?. Haematologica, Ferrata Storti Foundation, 2016, 102, pp.584 - 592.

(10.3324/haematol.2016.152918)

Sur la droite, HAL vous indique si la publication a déjà été déposée dans HAL. Dans ce cas, vous pouvez vérifier en cliquant sur le lien.

S'il s'agit bien de la même publication, annuler le dépôt en cours et demander la propriété du dépôt pour apporter d'éventuels compléments.

▲ Ce document est peutêtre déjà présent dans HAL.

Sandra Le Guyader-Peyrou, Sébastien Orazio, Olivier Dejardin, Marc Maynadié, Xavier Troussard, et al.. Factors related to the relative survival of patients with diffuse large B-cell lymphoma in a population-based study in France: does socioeconomic status have a role?. Haematologica, Ferrata Storti Foundation, 2017, 102 (3), pp.584-592. (10.3324/haematol.2016.152918). (hal-01559872)

☑ Accéder au dépôt

**VÉRIFIER AVANT DE DÉPOSER** 





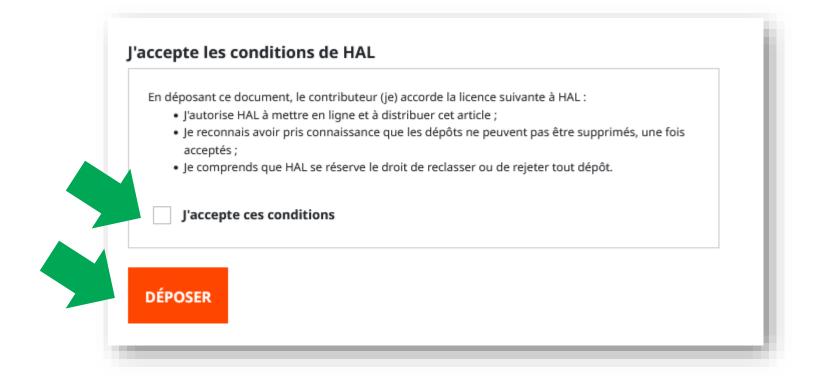
> Un transfert automatique du dépôt vers arXiv est possible. HAL vous précise les conditions.







- > HAL vous rappelle les conditions du dépôts, notamment sur la pérennité du dépôt.
- > Vous devez cocher la case « J'accepte ces conditions » puis cliquer sur « Déposer ».





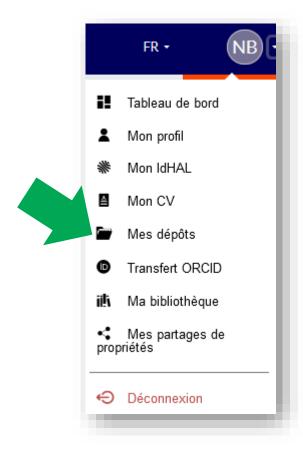
- > Vous recevrez une notification confirmant le dépôt.
- > Si le texte est déposé, la modération va le vérifier avec la mise en ligne.





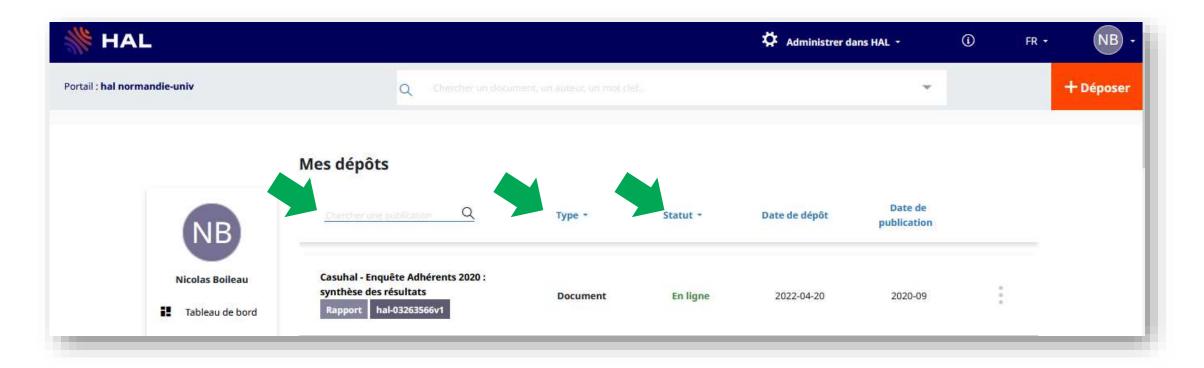


> En haut à droite, dans le menu, vous retrouverez tous vos dépôts.



Pour retrouver un dépôt en particulier, vous pouvez faire une recherche ou utiliser les filtres Type (notice simple ou avec le texte intégral) ou Statut (en ligne, en cours de modération ou en attente de modification).

Si la modération refuse le dépôt, vous recevrez un message vous expliquant la raison. Vous pourrez alors modifier puis soumettre la correction.

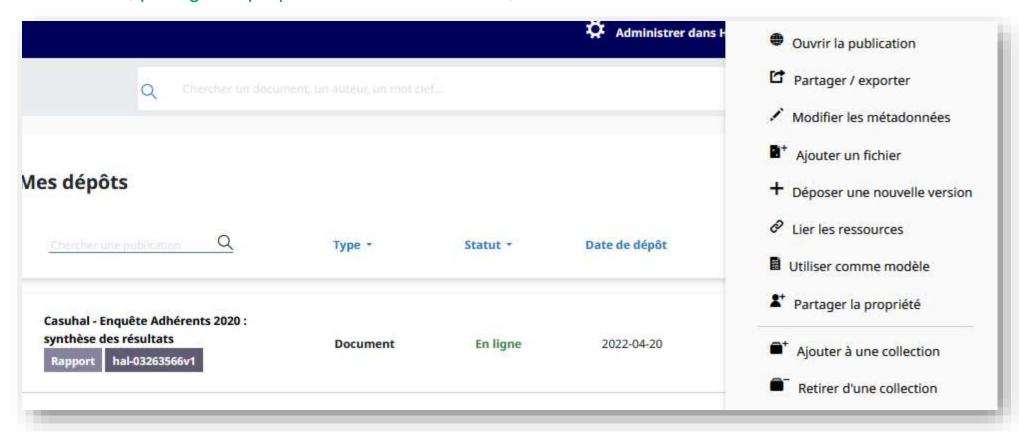






Sur la droite de chaque dépôt, vous retrouverez une icône avec 3 points

Cela permet **d'afficher des actions** : voir le dépôt, ajouter un fichier sur une notice simple ou une nouvelle version, partager la propriété avec un co-auteur, etc.







### Les métadonnées obligatoires communes à tous les types de document :

	Métadonnées	Note
Métadonnées obligatoires	Type de document  Titre  Domaine  Langue du document  Auteur(s) du document	Le domaine qui s'affiche automatiquement est celui que vous avez sélectionné dans votre profil (Mes préférences de dépôt)
	Au moins 1 affiliation	

D'autres sont en fonction du type de document. Dans certains cas, le dépôt du fichier est obligatoire. Retrouver le détail dans la documentation : <a href="https://doc.archives-ouvertes.fr/deposer/">https://doc.archives-ouvertes.fr/deposer/</a>





## Suggestions de dépôt

HAL recherche des publications en libre accès (sous licence CC) et vous propose de les déposer automatiquement dans HAL (fichier ou notice + fichier si la notice n'existe pas).

La fonctionnalité est paramétrée par défaut pour une recherche sur Prénom/Nom. Une notification est envoyée sur votre adresse mail.

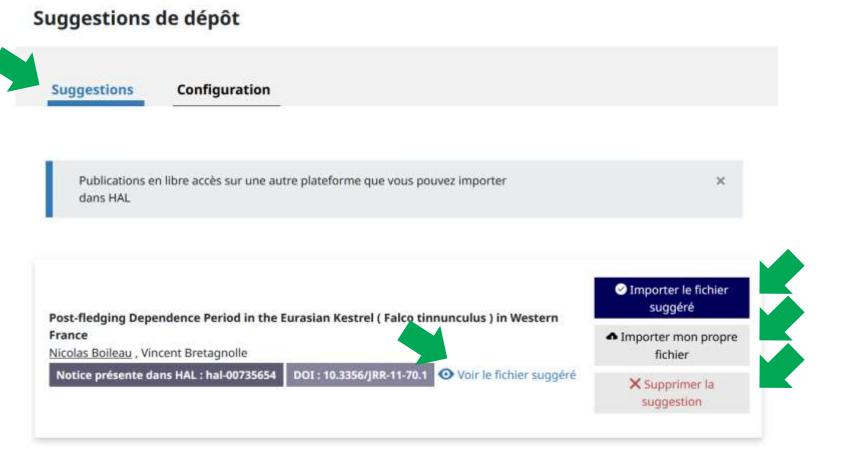




### Suggestions de dépôt

Sur l'interface des suggestions, vous avez la possibilité de visualisé le fichier suggéré.

En fonction de la proposition, vous pouvez : importer le fichier suggéré, importer votre propre fichier ou supprimer la suggestion (si elle concerne un homonyme par exemple).

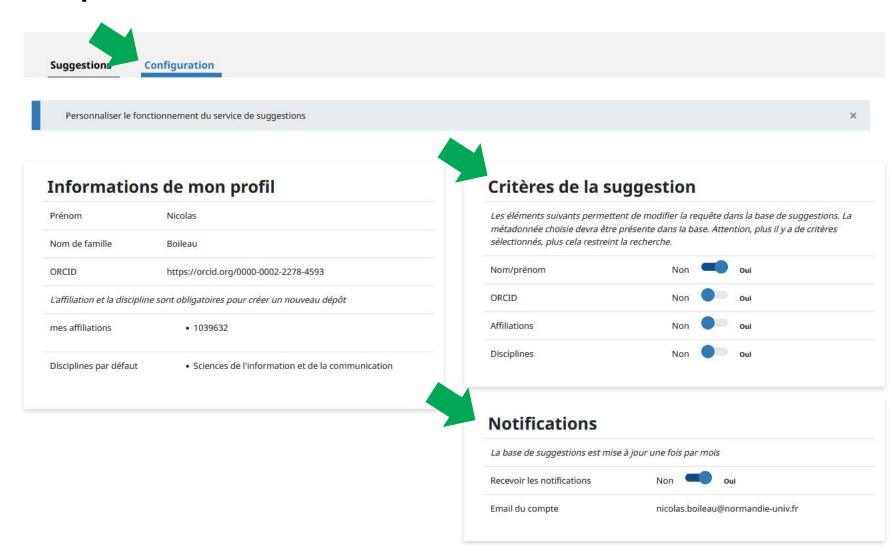




## Suggestions de dépôt

Si vous recevez trop de suggestions inadéquates (à cause d'un homonyme par exemple), vous pouvez affiner les critères de suggestions en filtrant sur votre Orcid, vos affiliations ou vos disciplines.

Les notifications de suggestions sont activées par défaut. Vous avez la possibilité de les désactiver au besoin.







# Le partage de propriété

Cette demande de partage de propriété peut se faire pour un dépôt unique. Une fois connecté à HAL, vous devez aller à droite de la notice du dépôt et cliquer sur le bouton « Demander la propriété » :







# Le partage de propriété

HAL ouvre une fenêtre où vous pouvez préciser votre demande. Le message sera transmis au contributeur pour validation :





# Le partage de propriété

Le contributeur reçoit ensuite un mail avec le message que vous avez indiqué. Il pourra alors valider le partage.

Si vous n'avez pas obtenu le partage au bout d'une semaine, n'hésitez pas à nous contacter pour débloquer la demande : <a href="mailto:hal@normandie-univ.fr">hal@normandie-univ.fr</a>

Les publications partagées apparaissent ensuite dans *Mon espace > mes dépôts*.



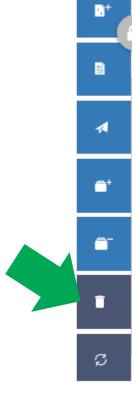


### Les doublons dans HAL

Si vous repérez **des doublons** dans vos publications présentes dans HAL, vous pouvez contacter la cellule d'appui HAL Normandie : <a href="mailto:hal@normandie-univ.fr">hal@normandie-univ.fr</a>

Si vous avez créé par erreur un doublon, sans dépôt du texte intégral, vous pouvez supprimer le dépôt que vous avez effectué. Rendez-vous à droite de la page du dépôt concerné, en cliquant sur l'icône « Poubelle ».

S'il y a eu dépôt du texte intégral, vous devez contacter la cellule d'appui HAL Normandie.







> Dans le menu de votre compte utilisateur, cliquer sur « Mon CV ».

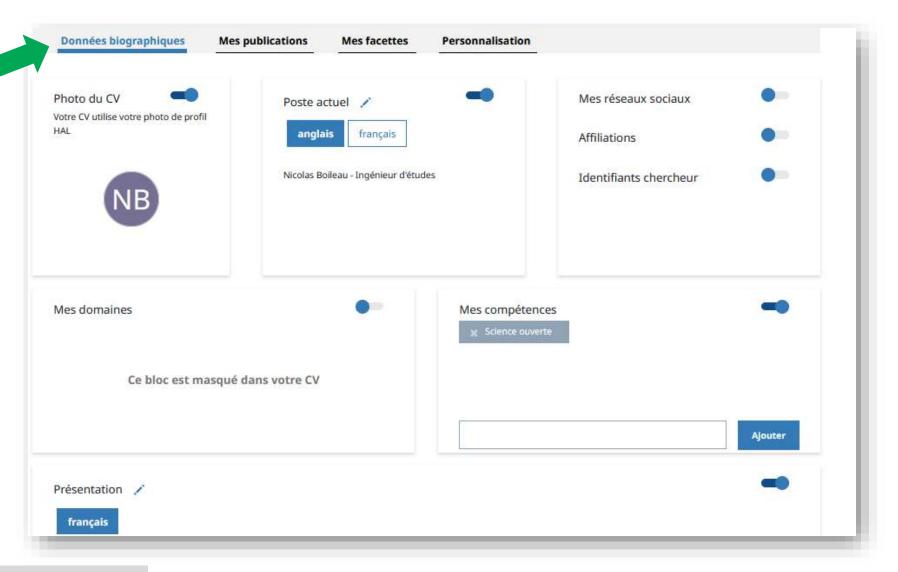


Voir aussi: https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/



# Onglet 1 : Données biographiques :

- La photo est à insérer dans le menu « Mon Profil »
- > Poste Actuel : la saisie est personnalisable.
- Vos réseaux sociaux, affiliations et identifiants : récupérés de votre IdHAL et profil.
- Mes domaines : à paramétrer dans « Mes préférences de dépôts »
- Mes compétences : saisie libre.
- Présentation : saisie libre : votre carrière, vos enseignements, vos missions d'experts par exemple.

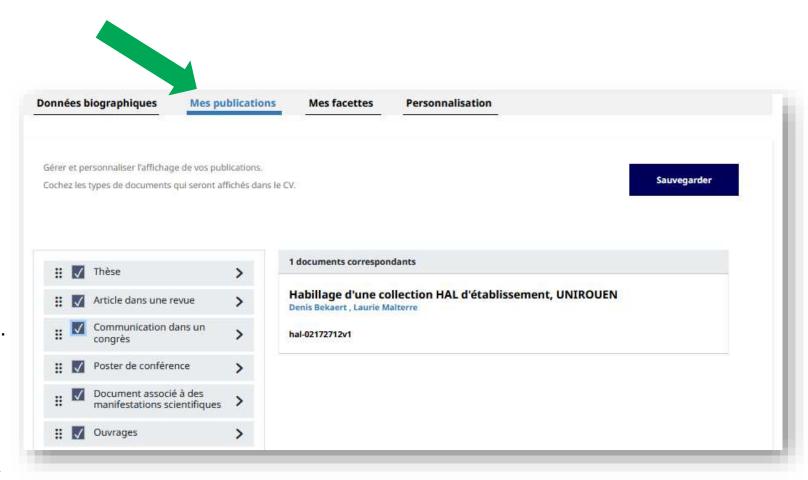


Voir aussi : https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/



### Onglet 2: Mes publications:

- Vous pouvez sélectionner ou désélectionner les types de document à afficher ou non.
- Vous pouvez organiser l'ordre d'affichage des types de document en maintenant/déplaçant cette icône.
- > Sur la droite, vous avez un aperçu des publications. Elles s'ajouteront de façon dynamique avec les futurs dépôts associés à votre idHAL
- > « Sauvegarder » à chaque modification.



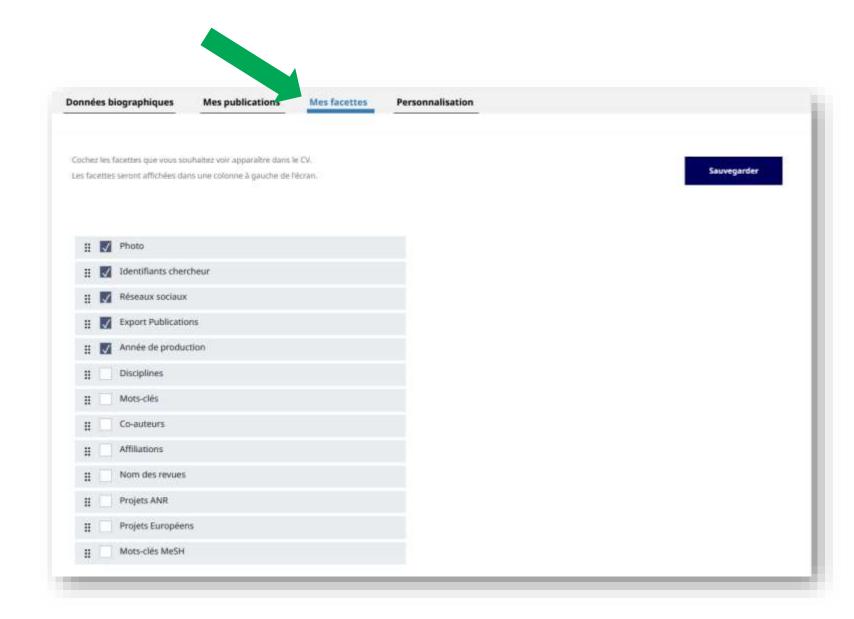




### Onglet: Mes facettes:

Les facettes sont des encarts qui viendront compléter votre CV dans la colonne de gauche.

- ✓ Vous pouvez sélectionner ou désélectionner les facettes que vous souhaitez voir affichées sur votre CV.
- Wous pouvez organiser l'ordre d'affichage des facettes en maintenant/déplaçant cette icône.
- » à chaque modification.



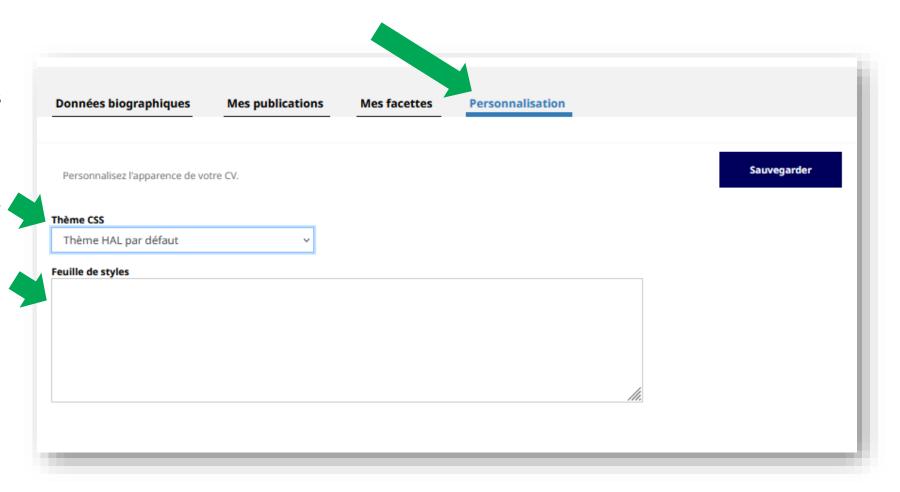




### **Onglet 4 : Personnalisation :**

3 thèmes graphiques différents sont proposés.

HAL vous donne également la possibilité d'aller plus loin dans la personnalisation en utilisant votre propre feuille de style CSS.



Voir aussi : https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/





A tout moment, vous pouvez consulter votre CV pour visualiser vos modifications.

Vous pouvez également partager facilement votre CV par mail ou via des réseaux sociaux.



Voir aussi : <a href="https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/">https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/</a>





# Valoriser ses publications : les collections

Une collection permet de regrouper des dépôts sous une adresse url courte (de type http://hal-archives-ouvertes.fr/Nom\_de\_la\_collection) et dans un environnement graphique personnalisé.

- Pour un laboratoire : pour rassembler dans un site « vitrine » toutes les publications des chercheurs de l'unité, mettre en valeur les plus récentes, extraire des chiffres sur le type et le nombre de publications réalisées sur une période, faciliter la gestion d'une bibliographie dans le cadre d'un rapport d'activité, etc.
- Pour une revue : pour archiver de façon pérenne et garantir l'accès en ligne de tous les articles publiés, donner accès librement au texte intégral avec ou sans restriction de date (embargo)
- Pour un colloque : pour centraliser toutes les interventions et les proposer en accès libre sur des pages dédiées au colloque, dans une archive ouverte moissonnée par d'autres grandes archives spécialisées





# Exemples de collections

### Projet européen







# Exemples de collections

### Une revue



### Accès aux collections normandes







### Ouverture d'une collection

Les critères pour la création d'une collection :

- Identifiant de la collection : identifiant unique de la collection dans HAL, utilisé pour construire l'adresse url de la collection (TAMPID dans v2). En majuscules et non modifiable par la suite (généralement un acronyme).
- Nom de la collection : intitulé développé
- Catégorie: Laboratoire, Institution, Université, PRES, Ecole, Colloque, Revue, Thématique, Autre
- Mode d'entrée des dépôts dans la collection : manuel ou automatique
- Critère(s) de la collection : différents types de critères peuvent être combinés : on peut par exemple sélectionner une structure, une projet, une revue, les dépôts d'un auteur dans un laboratoire défini, en se limitant aux publications relevant d'un seul domaine, ou à certaines dates de publication.
- Login du ou des gestionnaire(s) de la collection





## Ouverture d'une collection

N'hésitez pas à nous consulter pour la création d'une collection :

hal@normandie-univ.fr





### **Supports de formations:**

Christophe Boudry, Support de formation Archives ouvertes – HAL, 2016-2017.

Céline Smith (Service IST-EDI), Déposer dans HAL, Décembre 2016 [disponible en ligne: <a href="https://hal.laas.fr/public/Deposer\_dans\_HAL\_2016\_FR\_V5.pdf">https://hal.laas.fr/public/Deposer\_dans\_HAL\_2016\_FR\_V5.pdf</a>, page consultée le 17/11/2017].

Bénédicte Kuntziger-Planche, Les archives ouvertes avec HAL. Valorisation : ouvrir et gérer un portail / une collection, CCSD, 2016-2017.

Nicolas Alarçon, Circuit de la publication scientifique et Open access, mars 2015 [disponible en ligne : <a href="https://fr.slideshare.net/alarcon/oa-hal-ed31032015">https://fr.slideshare.net/alarcon/oa-hal-ed31032015</a>, page consultée le 20/11/2017].

Alexandre Serres, *Le doctorant et la publication scientifique*, URFIST-Rennes 2, 2014 [disponible en ligne : <a href="http://player.slideplayer.fr/9/1770394/#">http://player.slideplayer.fr/9/1770394/#</a>, page consultée le 20/11/2017].

Frédérique Flamerie, Le libre accès : pourquoi et comment ? Doctorants, octobre 2015 [disponible en ligne : <a href="https://fr.slideshare.net/BUPMCformD/d-atel2-openaccess">https://fr.slideshare.net/BUPMCformD/d-atel2-openaccess</a>, page consultée le 20/11/2017].

#### Open access:

Stéphanie Bouvier et l'équipe du Lab'UA d'Angers, *Une introduction à l'Open access*, février 2016 [disponible en ligne: <a href="http://labua.univ-angers.fr/video/une-introduction-lopen-access">http://labua.univ-angers.fr/video/une-introduction à l'Open access</a>, février 2016 [disponible en ligne: <a href="http://labua.univ-angers.fr/video/une-introduction-lopen-access">http://labua.univ-angers.fr/video/une-introduction-lopen-access</a>, page consultée le 17/11/2017].

INIST-CNRS, Lignes directrices pour le libre accès aux publications scientifiques et aux données de recherche dans Horizon 2020, décembre 2013. Tiré de Guidelines to the Rules on Open Access to Scientific Publications and Open Access to Research Data in Horizon 2020, Union européenne, 2013 [disponible en ligne: <a href="http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/14086">http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/14086</a> lignes directrices la horizon 2020 tr fr versionavril2015.pdf, page consultee le 17/11/2017].

L'histoire de l'open access, Open access France, [disponible en ligne : <a href="http://openaccess.couperin.org/lhistoire-de-lopen-access/">http://openaccess.couperin.org/lhistoire-de-lopen-access/</a>, page consultee le 17/11/2017].

EPRIST, *Résultats financiers 2015 de l'édition scientifique*, mars 2016, [disponible en ligne : <a href="https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2016/03/l-IST\_16\_R%C3%A9sultatsFinanciers2015EditionScientifique.pdf">https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2016/03/l-IST\_16\_R%C3%A9sultatsFinanciers2015EditionScientifique.pdf</a>, page consultée le 17/11/2020]





### Open access:

INIST-CNRS, Les textes de références, Site web de l'INIST [disponible en ligne : <a href="http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references-">http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references-</a>, page consultée le 17/11/2017].

Stéphanie Bouvier et l'équipe du Lab'UA d'Angers, *Une introduction à l'Open access*, février 2016 [disponible en ligne : <a href="http://labua.univ-angers.fr/video/une-introduction-lopen-access">http://labua.univ-angers.fr/video/une-introduction-lopen-access</a>, page consultée le 17/11/2017].

INIST-CNRS, Lignes directrices pour le libre accès aux publications scientifiques et aux données de recherche dans Horizon 2020, décembre 2013. Tiré de Guidelines to the Rules on Open Access to Scientific Publications and Open Access to Research Data in Horizon 2020, Union européenne, 2013 [disponible en ligne: <a href="http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/14086\_lignes\_directrices\_la\_horizon\_2020\_tr\_fr\_versionavril2015.pdf">http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/14086\_lignes\_directrices\_la\_horizon\_2020\_tr\_fr\_versionavril2015.pdf</a>, page consultee le 17/11/2017].

L'histoire de l'open access, Open access France, [disponible en ligne : <a href="http://openaccess.couperin.org/lhistoire-de-lopen-access/">http://openaccess.couperin.org/lhistoire-de-lopen-access/</a>, page consultee le 17/11/2017].

Peter Suber, *Timeline of the Open Access Movement*, Site web Earlham college [disponible en ligne : <a href="http://legacy.earlham.edu/~peters/fos/timeline.htm">http://legacy.earlham.edu/~peters/fos/timeline.htm</a>, page consultée le 17/11/2017].

Privés de savoir ? #DATAGUEULE 63, octobre 2016 [disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=WnxqoP-c0ZE, page consultée le 17/11/2017].

Tony Gheeraert, *Publier en toute liberté : internet et le droit d'auteur*, Canal U, juin 2015 [disponible en ligne : <a href="https://www.canal-u.tv/video/universite\_de\_rouen/publier\_en\_toute\_liberte\_internet\_et\_le\_droit\_d\_auteur.18509">https://www.canal-u.tv/video/universite\_de\_rouen/publier\_en\_toute\_liberte\_internet\_et\_le\_droit\_d\_auteur.18509</a>, page consultée le 17/11/2017].

Julien Sicot, Open Science, Open Access, Science 2.0: de nouvelles modalités pour la communication scientifique, URFIST, 2010 [disponible en ligne: <a href="https://fr.slideshare.net/jsicot/open-science-open-access-science20-de-nouvelles-modalits-pour-la-communication-scientifique">https://fr.slideshare.net/jsicot/open-science-open-access-science20-de-nouvelles-modalits-pour-la-communication-scientifique</a>, page consultée le 20/11/2017].

Alain Caraco, Open access et bibliothèques, ensibb, 2018, 140 p. Disponible en ligne :

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=2ahUKEwjFjMrXvJznAhVDXBoKHSUWBqcQFjAEegQIBRAB&url=https%3A%2F% 2Fwww.enssib.fr%2Fbibliotheque-numerique%2Fdocuments%2F68589-open-access-et-bibliotheques.pdf&usg=AOvVaw2XNs4v1rGgWbgNcI0Un1a9, page consultée le 24/01/2020, Licence CC BY-NC-SA].

Normandie Université



### **Aspects juridiques:**

Loi pour une République numérique, LegiFrance, 7 octobre 2016 [disponible en ligne : <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECFI1524250L/jo/texte">https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECFI1524250L/jo/texte</a>, page consultée le 27/11/2017].

Ouvrir la science, *Guide d'application de la loi pour une République numérique – art. 30*, [disponible en ligne : <a href="https://www.ouvrirlascience.fr/guide-application-loi-republique-numerique-article-30-ecrits-scientifiques-version-courte/">https://www.ouvrirlascience.fr/guide-application-loi-republique-numerique-article-30-ecrits-scientifiques-version-courte/</a>, page consultée le 12/09/2023].

Lionel Maurel, *Open Access : quelles incidences de la loi « République numérique » ?*, S.I.Lex, octobre 2016 [disponible en ligne : https://scinfolex.com/2016/10/31/open-access-quelles-incidences-de-la-loi-republique-numerique/, page consultée le 27/11/2017].

Françoise Gouzy, *Loi numérique adoptée, et après !*, Carnet du réseau *Archives Ouvertes Toulouse*, septembre 2016 [disponible en ligne : <a href="https://openarchiv.hypotheses.org/3881">https://openarchiv.hypotheses.org/3881</a>, page consultée le 27/11/2017].

Agnès Magron, *Vos dépôts dans HAL : ce qui change avec la loi pour une République Numérique*, Blog du CCSD, octobre 2016 [disponible en ligne : <a href="https://www.ccsd.cnrs.fr/2016/10/vos-depots-dans-hal-ce-qui-change-avec-la-loi-pour-une-republique-numerique/">https://www.ccsd.cnrs.fr/2016/10/vos-depots-dans-hal-ce-qui-change-avec-la-loi-pour-une-republique-numerique/</a>, page consultée le 27/11/2017].





#### HAL:

Bénédicte Kuntziger-Planche, Les archives ouvertes avec HAL, présentation de la V3, Juin 2014 [disponible en ligne : <a href="https://fr.slideshare.net/OAccsd/ha-lv3-presentation-juin2014?qid=5470e918-b81b-4ec2-a5d5-4bec9d48e351&v=default&b=&from\_search=5">https://fr.slideshare.net/OAccsd/ha-lv3-presentation-juin2014?qid=5470e918-b81b-4ec2-a5d5-4bec9d48e351&v=default&b=&from\_search=5</a>, page consultée le 27/11/2017].

Agnès Magron, Les évolutions de HAL de A à Z, Blog du CCSD, septembre 2016 [disponible en ligne : <a href="https://www.ccsd.cnrs.fr/2017/09/les-evolutions-de-hal-de-a-a-z/">https://www.ccsd.cnrs.fr/2017/09/les-evolutions-de-hal-de-a-a-z/</a>, page consultée le 27/11/2017].

Agnès Magron, *HAL*: des archives institutionnelles en réseaux, Blog du CCSD, juin 2017 [disponible en ligne : <a href="https://www.ccsd.cnrs.fr/2017/07/hal-des-archives-institutionnelles-en-reseaux/">https://www.ccsd.cnrs.fr/2017/07/hal-des-archives-institutionnelles-en-reseaux/</a>, page consultée le 27/11/2017].

Bénédicte Kuntziger-Planche. L'IdHAL, un service à forte valeur ajoutée pour le chercheur. L'identité du publiant à l'épreuve du numérique : enjeux et perspectives pour l'identification des auteurs, juin 2015, Bordeaux, France. <a href="https://dentification.com/hal-outenance-number-10168297">https://dentification.com/hal-outenance-number-10168297</a>.

A. Bouchard, Éléments de comparaison Archives ouvertes (HAL) et réseaux sociaux académiques (Academia, ResearchGate), URFIST de Paris, novembre 2016 [disponible en ligne : <a href="http://urfist.enc-sorbonne.fr/sites/default/files/ab/Bouchard\_Comparaison\_AO\_RSX\_112016.pdf">http://urfist.enc-sorbonne.fr/sites/default/files/ab/Bouchard\_Comparaison\_AO\_RSX\_112016.pdf</a>, page consultée le 27/11/2017].

A. Chatellier et G. Sergi, *HAL, Academia, ResearchGate : comment choisir?*, Blog Colligere, mai 2019 [disponible en ligne : <a href="https://archibibscdf.hypotheses.org/4024">https://archibibscdf.hypotheses.org/4024</a>, page consultée le 5 octobre 2020].

